



Compte rendu
Réunion technique AUPPSV / SPL
14 Décembre 2016

Présents :

- M. DULOIR Florent, responsable technique Société Publique Locale (SPL)
- M. Lucien POIROT, président AUPPSV
- M. Georges COURTAY, vice président AUPPSV

1 – Ponton F

- entreprise Metalu
- ponton plus long et catways plus larges
- ponton proche des cailloux pour respecter la dimension de 18m entre quai et bout de ponton
- les cailloux gênants seront retirés
- les plaisanciers retrouveront leur place à l'identique
- installation structures ponton F terminé fin 2016 (structures présentes sur zone technique)
- pose des bornes, câblage électrique, branchement eau, à partir de début Janvier par l'entreprise Engie
- rénovation des armoires tête de ponton (F et K)
- installation structures ponton K à partir de début Janvier (structures présentes sur zone technique)
- pas de solution Metalu pour le nettoyage durable des flotteurs

2 – Portillons de passerelles

- après analyse sur internet pas de solutions satisfaisantes
- voir insertion bague téflon autour de l'axe de fixation
- voir type d'amortisseur

3 – Entretien espaces verts

- prise en charge par la municipalité
- traitement spécifique pour les bords de quai avec consolidation du rejointoiement avant arrachage des herbes
- entreprises à consulter

4 – Mole feu vert (cale tatihou)

- à terminer
- compte tenu de l'état des structures il y aura nécessité de mettre en place une enveloppe annuelle pour effectuer les travaux sur les différents ouvrages (moles, jetée, bassin)
- entretien à la charge de la SPL

5 – Sanitaires Marina

- réagréage devant la porte d'entrée fait
- réparation tabourets et charnières portes coté vestiaire Dames

Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>





6 – Codes d'accès aux sanitaires

- veiller à un changement selon planning distribué en début d'année

7 – Fonctionnement porte d'entrée du port

- 2 centrales hydrauliques pour l'ouverture et la fermeture, pilotées par un automate
- présence d'un membre du personnel du port à chaque fermeture.
- en cas d'incident sur la fermeture, 2 procédures de dépannage, commande électrique, pompe à mains pour démarrer, l'action du flux assurant la fermeture complète
- en cas d'incident sur l'ouverture, débrayage du système lorsque la pression sur les portes sera supérieure à 1 bar, le flux assurant alors une ouverture suffisante
- pendant la fermeture de la capitainerie, Vincent assure uniquement la permanence de jour, Florent, Yannick et Aurélien assurent jour et nuit.

8 – Porte d'accès zone technique côté Ecole de voile

- subit une maltraitance par coups répétés d'où destruction du mécanisme
- il est envisagé de laisser un libre accès pendant l'hiver

9 – Bac de rétention passerelle ponton D

- projet non retenu en 2003
- nécessite la création d'une dalle et une modification de l'enrochement
- serait intéressant pour une facilité de nettoyage
- la solution avec un filet ne permet pas un nettoyage correct

10 – Propreté du port

- présence de carburant dû à des plaisanciers peu soigneux, peu d'incident dû aux pêcheurs

11 – Propreté des pontons

- présence de coffres de pêcheurs sur les pontons récupérés par les plaisanciers à faire enlever
- une note de rappel sera faite aux plaisanciers pour retrait de tout accessoire personnel sur leur ponton

13 – Macaron

- le macaron sera bien distribué avec la facture du contrat annuel

14 – Camping-car

- les plaisanciers possesseurs d'un camping-car pourront recevoir une autorisation de stationnement mais avec interdiction de camping
- zone prévue à cet effet près du camping municipal
- l'AUPPSV recevra un exemplaire type de cette autorisation

Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>





15 – Netabord

- les plaisanciers se plaignent d'un fonctionnement catastrophique de ce service wifi
- les installations doivent être rénovées au mois de Février, à tester. (<http://www.netabord.info/>)
- ne pas hésiter à faire remonter vos difficultés à Lucien POIROT.

16 – Panneau d'affichage AUPPSV

- souhait de l'association d'avoir un panneau d'affichage spécifique à l'extérieur de la capitainerie
- pourrait être installé sur le pignon nord près du passage vers la capitainerie

Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>

